



✉ Aux membres du Conseil National de l'UFR

✉ Aux bases UFR

Montreuil le 1^{er} juillet 2021

Chers camarades,

Le Bureau National de l'UFR s'est réuni au lendemain de notre Conseil National de mi-juin pour tirer les enseignements de celui-ci et vous proposer des orientations et plans de travail.

Depuis mars 2020, il a été difficile de travailler en présentiel pour notre UFR. Cependant, nous avons maintenu une activité retraitée en lien avec nos bases et nos adhérents. Pour les retraités et les actifs, la période de congés est bien là et bien méritée, profitons-en. Néanmoins, le Bureau National de l'UFR anticipe le plan de travail pour la rentrée de septembre. Le gouvernement, comme à son habitude, prépare des mauvais coups pendant l'été. Ce sont les négociations sur les retraites complémentaires ARRCO AGIRC. C'est aussi la réforme de la retraite qui refait surface et qui concerne aussi bien les actifs que les retraités. Et c'est toujours les négociations sur les conventions collectives avec l'UIMM qui remettent en cause plus de 50 ans d'acquis sociaux.

Le problème des retraites complémentaires est un vrai souci pour les métallos au regard du niveau de traitement puisque celles-ci représentent aux alentours de 50 % de notre retraite globale. Nous pensons que ce sujet peut être fédérateur et rassembleur et nous proposons d'interpeller les autres organisations syndicales pour réfléchir à ce que nous pourrions faire ensemble. Cette interpellation a valeur aussi dans les entreprises, ces négociations ne peuvent se faire dans le dos des salariés et des retraités. Nous sommes dans un contexte où nous avons de grands défis à relever tels que sur la vie syndicale, la défense de la Sécurité sociale, les retraites et notre niveau de pouvoir d'achat... en faisant élever le niveau de la lutte.

Concernant la vie syndicale, nous devons développer beaucoup de forces pour être à la hauteur des enjeux. Le confinement a perturbé notre vie de tous les jours. Nous vous proposons **dès maintenant de fixer des dates d'assemblées générales de sections syndicales dès septembre/octobre**. Les syndiqués, les militants nous font part du besoin de se réunir en présentiel, alors allons-y. Le deuxième semestre, c'est aussi la tenue des conférences régionales dans le cadre de la préparation du 42^e congrès fédéral. Il **est nécessaire que la direction de l'UFR soit présente lors de ces conférences régionales** pour intervenir sur l'utilité du syndicalisme retraité, pour garder un lien avec les actifs et, ensemble, travailler à la continuité syndicale et réfléchir à créer des sections de retraités dans les entreprises où cela est possible. Le bureau propose de fixer l'objectif de la création d'une section par grande région. La vie syndicale, c'est aussi aller chercher les derniers FNI et cotisations pour solder l'exercice 2019. Accélérer pour le règlement de 2020 et 2021. L'objectif est d'être pour ces trois exercices au 100 % en décembre 2021, à la

veille du congrès fédéral. Mais c'est aussi gagner une amélioration de la qualité de vie syndicale, avec des réunions, des rencontres et des débats réguliers de nos sections. La CGT c'est les adhérents, ce sont eux qui font l'organisation, il s'agit donc de prendre soin de chaque syndiqué, de ne pas en laisser un ou une sur le bord de la route. C'est possible, à nous tous de contribuer à ce travail et sa réussite.

Concernant la défense de la Sécurité sociale, nous avons un travail énorme à faire en lien avec les actifs. La pandémie a accentué les cadeaux faits au grand patronat à travers les exonérations de cotisations sociales. Depuis 1992, date des premières exonérations en référence au SMIC et pour, soi-disant, créer de l'emploi, ce sont à ce jour, 559 milliards d'euros qui ne sont pas payés et donnés en cadeaux. Pour l'UFR, nous demandons que le patronat rembourse sa dette. Un argumentaire va être travaillé par le collectif revendicatif retraités métaux, afin d'aider l'ensemble du corps militant à convaincre les retraités de se mobiliser. Concernant le niveau de nos retraites CNAV et complémentaires, nous revendiquons une augmentation de 20 % pour tous. Cela correspond à la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis 15 ans et aux 300 € revendiqués par l'UCR avec un SMIC à 1 800€ et en sachant que la moyenne des retraites dans la métallurgie se situe aux alentours de 1500€.

Dans ce contexte, face aux enjeux, pas d'autre choix que de se mobiliser, de lutter et de participer massivement aux initiatives d'actions proposées. Dans ce sens, il est proposé par l'UCR CGT, la CFTC, la CGC, FO, FSU, Solidaires et LSR de faire du 1^{er} octobre une journée d'actions. Et dans ce contexte ne pas oublier les enjeux sur la loi « grand âge » et la défense des services publics. Nous reviendrons ultérieurement sur ces sujets.

Vous le voyez, le niveau des défis à relever est élevé. Dès maintenant, organisons des calendriers de rencontres, de débats, afin que dès la rentrée nous puissions mobiliser l'ensemble de nos retraités, notamment pour la journée d'actions du 1^{er} octobre.

Passez de bonnes vacances, prenez soin de vous et de vos proches, et début septembre, avançons tous ensemble.

Recevez, chers camarades, nos fraternelles salutations.

Pour l'Union Fédérale des Retraités de la Métallurgie CGT

Lucien GRIMAULT

Secrétaire Général



Pièces jointes :

- Communiqué de presse confédéral « Négociations sur la retraite complémentaire Agirc-Arrco »
- Le tract de l'intersyndicale pour le 1^{er} octobre